



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Brigade motorisée de Montbéliard-Héricourt, il faut passer des paroles aux actes

Question écrite n° 13314

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la situation de la brigade motorisée de police du secteur Montbéliard-Héricourt. En effet, le dernier motocycliste en poste vient de jeter l'éponge fin novembre 2023. C'est l'avenir et l'existence même de cette unité qui se pose aujourd'hui alors qu'elle comptait encore jusqu'en 2019, cinq personnels pour veiller efficacement à la sécurité des concitoyens. Privée de ces motards, la route est maintenant abandonnée aux délinquants. Face à une situation dramatique et dangereuse pour la population, Mme la députée dénonce avec les syndicats de policiers la volonté délibérée du ministère de l'intérieur de dissoudre définitivement cette brigade et s'insurge des méthodes employées pour y parvenir (absence totale de publicité pour les postes vacants, réorientation de volontaire vers Belfort au détriment de Montbéliard, ...). Les réorganisations envisagées (création d'une brigade interdépartementale à effectif constant) comme les palliatifs mis en œuvre actuellement (déploiement ponctuel d'éléments de l'unité de Besançon) ne permettent pas d'offrir la sécurité attendue par les habitants et leurs familles. Les suppressions d'effectifs, une fois encore, se font de manière déguisée et les gesticulations stériles d'un parlementaire, représentant local de la majorité présidentielle, n'y font rien. Ses courriers succèdent aux courriers sans aucun effet sauf à permettre au ministère de diffuser toujours un peu plus les arguments justifiant une fermeture. Mme la députée ne se résout pas à laisser les plus de 36 000 habitants de Montbéliard et Héricourt sans la protection d'une brigade de police motorisée. Dans ce cadre, elle souhaite interroger M. le ministre. Quelles mesures concrètes sont mises en œuvre pour recruter des motards à la brigade de Montbéliard-Héricourt ? Les motards formés actuellement à l'école nationale de police de Sens (Yonne) sont-ils informés des postes vacants dans le Doubs ? Au commissariat de Montbéliard et malgré les promesses de M. le ministre, 3 postes restent vacants en plus des 4 postes de motocyclistes, comment la sécurité des compatriotes est-elle assurée en l'absence de 7 fonctionnaires de police dans les effectifs ? Enfin, elle lui demande si le département du Doubs est définitivement oublié par la place Beauvau.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13314

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2023](#), page 10629

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)